



## AD SVQ 157, POLITISCHER MORD IN DIEKIRCH

### Visum Repertum

Nous soussignés Pierre Schmit, docteur en médecine, en chirurgie et en accouchement, domicilié à Ettelbrück, Antoine Joseph Leonard, chirurgien, domicilié à Hosingen et André Suschenskij, chirurgien, domicilié à Diekirch, sur la réquisition de Mr le juge d'instruction, délégué par le tribunal de Diekirch, en date du 7 de ce mois, nous nous sommes transportés aujourd'hui 8 Decembre en la demeure du sieur Heck-Tschiederer, aubergiste, à Diekirch, à l'effet de procéder à l'autopsie du cadavre de Jean-Baptiste Kuborn, vivant médecin en la dite Ville, et d'en dresser un rapport.

Arrivés dans la chambre N° 3, accompagnés du procureur d'Etat et du juge d'instruction délégué entre les mains duquel nous avons prêté serment, nous avons trouvé le cadavre que nous avons reconnu être celui du Dr Kuborn couché sur un lit, et un peu sur le côté droit, les jambes et les cuisses sont fléchies, l'avant-bras gauche, repose sur l'abdomen et le bras droit fléchi à son côté droit. La rigidité cadavérique est très prononcée. Les régions latérales et postérieures droites présentent la lividité cadavérique ainsi que ces mêmes régions gauches jusqu'au haut de la cuisse la voussure de la poitrine est égale des deux côtés. La sonorité existe également sur le devant, le ventre est fortement tympanisé. Au côté gauche de la poitrine se trouve une plaie profonde, longue de deux centimètres, et large de neuf millimètres[.] Son angle supérieur se trouve à quatre centimètres au dessous du bord supérieur de la clavicule et du milieu du sternum. Son angle inférieur à trois centimètres du milieu du sternum. Cette plaie est dirigée obliquement de haut en bas et [de] dehors en dedans, ses bords saignants sont coupés nets de haut en bas et devant en arrière.

### Autopsie

**Poitrine** Nous avons commencé l'autopsie par une incision se prolongeant sur le devant du milieu d'une clavicule jusqu'au milieu de l'autre, en coupant couche par couche jusqu'aux os. Des deux extrémités de cette incision, nous avons prolongé deux autres dans la direction du tiers antérieur

d'avec les deux tiers postérieurs des côtes jusqu'aux hypochondres. La peau unie à la couche graisseuse circonscrite par les trois incisions fut disséquée et renversée sur l'abdomen. Cette couche a environ sept millimètres, le tissu cellulaire adhérent à la couche musculaire est ecchimosé [sic] et crépitant autour de la plaie. La couche musculaire fut également disséquée, et a une épaisseur d'un centimètre à l'endroit de la plaie autour de laquelle se trouve aussi une ecchimose [sic].

Arrivés sur les côtes nous avons reconnu que la plaie se trouve entre les cartilages de la deuxième et troisième côte dans la même direction et rapports indiqués plus haut, elle conserve ces mêmes dimensions.

A l'angle supérieur de la plaie, le cartilage de la seconde côte est légèrement entamé [sic], entre l'angle inférieur et le cartilage de la troisième côte, il existe un intervalle de huit millimètres.

Après avoir scié les deux clavicules, nous avons incisé les muscles intercostaux et la plèvre. Du côté gauche les côtes ont été sciées dans leur tiers antérieur et du côté droit, les cartilages en ont été coupés. Pendant ces opérations il s'est écoulé quelques onces de sérosité sanguinolente. Nous nous sommes assurés que l'artère mammaire interne gauche n'a pas été lésée. La partie antérieure des côtes unies au sternum disséquée et renversée sur l'abdomen, nous avons trouvé dans le médiastin antérieur une plaie à peu près de la même dimension que celles des différentes couches décrites et correspondant parfaitement à la plaie antérieure. Le médiastin antérieur est tellement infiltré de sang qu'il ressemble à un énorme caillot de sang rejjant [sic] à gauche et à droite les deux poumons. Il a six [seize ?] centimètres de long et treize et demi de large à sa partie moyenne à la partie supérieure les poumons sont écartés l'un de l'autre de sept centimètres. Les poumons de couleur naturelle et sans lésion sont très peu développés. La cavité gauche de la poitrine contient un épanchement sanguinolent considérable, ainsi que quelques caillots; celle du côté droit n'en contient pas.

Après avoir disséqué le médiastin qui pouvait avoir une épaisseur d'environ quatorze millimètres, nous sommes arrivés sur le péricarde qui nous a présenté une plaie correspondante aux plaies antérieures; celui-ci ouvert, nous avons reconnu qu'il contenait un épanchement sanguinolent ainsi qu'un énorme caillot.

Le cœur présente à sa partie supérieure et antérieure une

plaie correspondante aux autres sous le rapport de la forme et du siège, longue de quinze millimètres et pénétrant dans le ventricule droit; la cloison interventriculaire est également percée et l'instrument est venu s'arrêter dans le ventricule gauche. La paroi du ventricule droit a neuf millimètres à l'endroit de la plaie, la cloison interventriculaire en a quatorze au même endroit.

L'angle supérieur de la plaie du cœur était un peu évasé, ce qui fait supposer que le tranchant de l'instrument était en bas.

**Crâne.** Le cuir chevelu enlevé, nous avons également enlevé la calotte osseuse au moyen de la scie. Nous n'avons rien trouvé d'anormal dans le crâne, si ce n'est trois anciennes adhérences granuleuses entre les membranes du cerveau et environ une demi-once [sic] de sérosité à la base. Le cerveau et le cervelet coupés par tranches se trouvaient à l'état naturel.

**Abdomen.** Les intestins et l'estomac sont très distendus de gaze [sic] et contiennent des matières alimentaires à demi digérées. Le foie, la rate se trouvent à l'état naturel.

### **Conclusions**

La mort du Dr Kuborn est le résultat de la plaie du cœur qui est par sa nature nécessairement mortelle.

Cette plaie a été faite par un instrument tranchant et piquant à la fois tel qu'un couteau de table dirigé de haut en bas et d'avant en arrière.

En foi de quoi nous avons signé le présent rapport

Ettelbrück, le 9 Decembre 1841.

[Signatures]

Schmit Suschenskij  
Leonard

Transcription diplomatique du rapport d'autopsie de la dépouille mortelle du Dr KUBORN mort le 7 décembre 1841 à Diekirch,  
bp\_205-04-08